



CR du CHSCTA du 20 janvier 2021

Après les déclarations liminaires des organisations syndicales le recteur nous présente les données hebdomadaires des cas covid des personnels de l'académie de Nice. Pour la première semaine il y a eu 27 personnels positifs au covid, 9 en primaire, 12 en collège et 6 en lycée. La semaine suivante augmentation importante 79 personnels touchés, 41 en primaire, 29 en collège et 9 en lycée. 194 élèves positifs la 1^{ère} semaine de janvier et 471 la semaine dernière, ce dernier chiffre est comparable aux chiffres de contamination des semaines du retour des vacances de Toussaint. Coté fermetures, actuellement deux collèges, J. Romain et Bellevue, sont fermés. L'école Excelsior à Hyères a été fermée. Certaines situations sont surveillées par le rectorat et la politique de tests est renforcée, il y a 13 centres de dépistages dans le Var, plus une équipe mobile destinée à se déplacer sur des établissements foyers d'infection. Pour les Alpes Maritimes 6 centres, plutôt des lycées, et une équipe mobile qui a mené des campagnes notamment à J. Romain, Fabre, Puget Théniers et lycée J. Dolle. Les jours d'ouvertures de ces centres sont le mardi et le mercredi, des consignes ont été données afin de libérer les collègues pour se faire tester. Le mercredi est privilégié pour les personnels du 1^{er} degré. Les infirmières scolaires de plus de 50 ans sont éligibles à la vaccination, toutes les infirmières scolaires en charge des tests auront les EPI, masques FFP2, gants, charlotte et sur-blouse. Les infirmières volontaires sont ou seront formées à la réalisation des prélèvements PCR. Les tests sont réalisés bien évidemment sur la base du volontariat. Les tests sont réalisés sur des temps dédiés et les personnels n'assureront pas l'accueil à l'infirmier pendant la réalisation des tests. La FSU est satisfaite de voir que ces personnels seront équipés d'EPI mais fait remarquer qu'elle le demandait depuis le mois de mars.

Les représentants des organisations syndicales des infirmières scolaires seront reçus la semaine prochaine au rectorat.

Concernant les masques les réassorts sont en cours, le recteur indique que les masques éducation nationale correspondent au critère de protection catégorie 1. Pour le Var les établissements « relais » recevront la nouvelle dotation de masques et pour les Alpes Maritimes cela sera fait la semaine prochaine. Chaque agent reçoit 6 masques emballés supportant 50 lavages. Cette dotation doit permettre de protéger les agents jusqu'aux vacances de juillet. La FSU s'étonne du fait que les premiers masques avaient une durée de vie de 20 lavages et que ce nombre a été porté aujourd'hui à 50 lavages.

Le recteur rappelle qu'il faut privilégier les formations en distanciel et fera un rappel en direction des corps d'inspection et des personnels de direction.

Concernant l'EPS, la limitation du brassage impose un renforcement du protocole

Le dispositif d'accompagnement RH des personnels est maintenu.

La FSU prend acte des données hebdomadaires et des chiffres de classes et d'établissements fermés mais s'étonne car les informations en sa possession, notamment les données du site santé publique France, indiquent une situation bien plus dégradée et demande que le rectorat prenne contact avec les établissements afin d'avoir une vision plus précise et donc plus exacte. La FSU fait remarquer que depuis le retour des vacances l'ARS n'est plus en mesure d'assurer son rôle de suivi des cas contact, et que ce travail de suivi est aujourd'hui assuré par les chefs d'établissement. Ceci entraîne des prises de décision sans réelle enquête. La FSU réaffirme que certains supérieurs

hiérarchiques demandent de ne pas communiquer l'information aux familles et que l'ARS ne considère quasi plus personne comme cas contact. L'ARS a mis en cause des enseignants d'EPS en les accusant d'être responsables de la propagation du virus alors que ces collègues n'avaient fait que suivre le protocole. La FSU s'interroge sur la logique de répartir les élèves dans plusieurs classes lorsqu'un professeur des écoles est absent et non remplacé. Ceci entraîne de fait un brassage des élèves que le protocole nous demande d'éviter. La FSU déplore que les brigades de dépistage promises par le ministère ne soient pas effectives à ce jour alors que les chiffres explosent sur l'académie ! La FSU redemande à ce que les personnels en contact avec les enfants soient considérés comme prioritaires dans la campagne de vaccination qui a débuté.

La FSU fait remarquer que l'éducation nationale ou les collectivités territoriales ne sont plus en mesure actuellement d'assurer les remplacements des personnels comme à Ollioules ou à J. Verne par exemple. La FSU demande au recteur d'appliquer aux collèges le même protocole qu'aux lycées afin de limiter cette flambée de cas de covid. Les chiffres de cas covid dans les lycées par rapport aux cas dans les écoles et collèges semblent indiquer la pertinence du dispositif d'hybridation, système qui a permis de limiter le brassage.

Le Recteur répond que pour l'instant il n'est pas envisagé de passer à un système d'hybridation généralisé. En revanche ce dispositif peut être étudié pour les 4^{ème} et 3^{ème} dans certains établissements. Le Recteur convient que le respect du protocole crée des tensions à tous les niveaux. Le Recteur termine en indiquant que l'augmentation sur les deux premières semaines de janvier est similaire à la situation au retour des vacances de Toussaint et que le bilan à l'issue de cette semaine sera déterminant pour l'application de correctifs du protocole sanitaire.